



collège
de Péron

académie
Lyon

éducation
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET EPS PROJET AS-UNSS

Annexe du Projet d'établissement 2017/2021



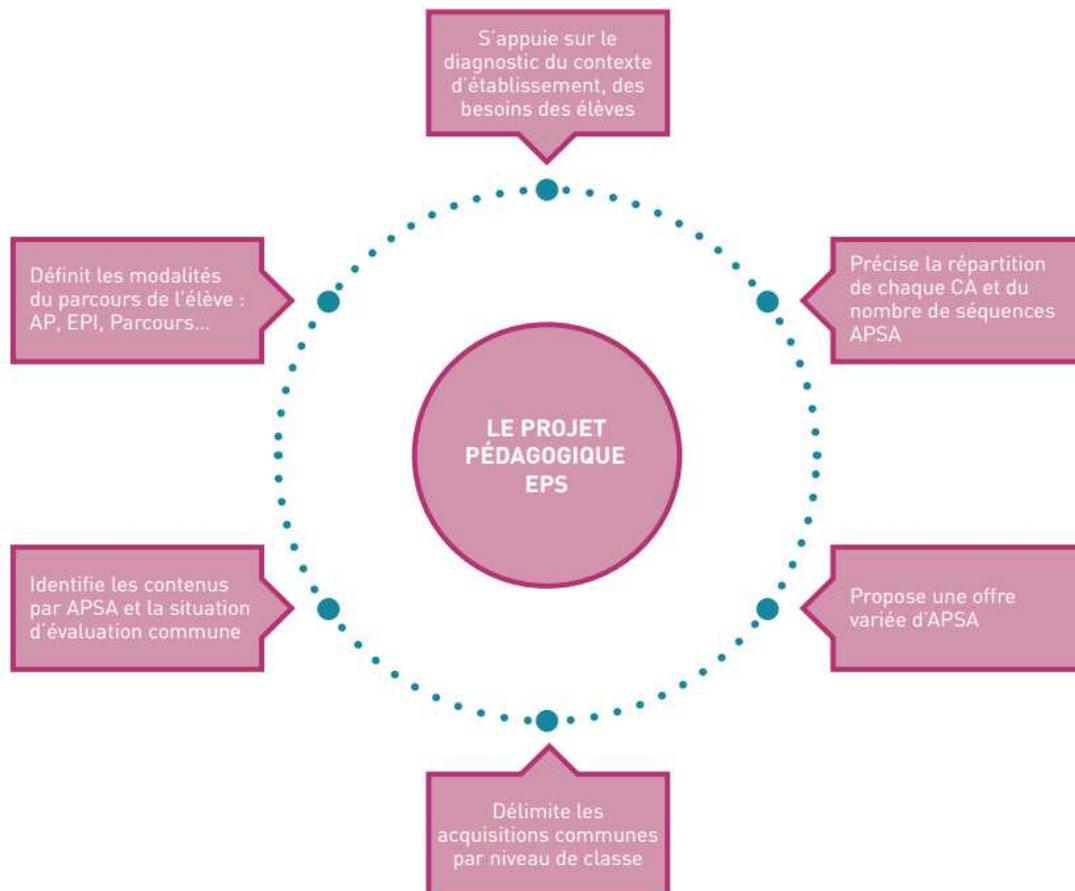
Collège de Péron
445 Route de Péron
01630 PERON
04 50 59 58 00
ce.0011388d@ac-lyon.fr
<http://peron.colleges.ain.fr/>

| | | |
|--------|---|----|
| I. | Diagnostic du contexte d'établissement, des besoins des élèves..... | 5 |
| I.1. | Le collège..... | 5 |
| I.2. | Les caractéristiques des élèves (Cf. Projet d'établissement)..... | 5 |
| I.3. | Contribution de l'EPS aux 3 axes du projet d'établissement..... | 6 |
| II. | Organisation de l'EPS..... | 7 |
| II.1. | Les installations..... | 7 |
| II.2. | Le matériel..... | 7 |
| II.3. | Le règlement EPS..... | 8 |
| III. | Une offre variée d'APSA :..... | 8 |
| III.1. | Les horaires EPS..... | 8 |
| III.2. | Nombre et durée des cycles..... | 8 |
| | REPARTITION DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE CYCLE 3 :..... | 9 |
| | REPARTITION DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE CYCLE 4 :..... | 10 |
| | Programmation des activités au lycée de secteur : Lycée International de Ferney-Voltaire/Saint-Genis-Pouilly..... | 10 |
| | Conclusion..... | 10 |
| IV. | Les projets..... | 11 |
| IV.1. | Valider le 1 ^{er} degré du savoir nager..... | 11 |
| IV.2. | Participer à la liaison écoles – collège..... | 12 |
| | Le cross du collège :..... | 12 |
| | Journée d'accueil des CM2..... | 12 |
| IV.3. | La section « équitation »..... | 12 |
| IV.4. | Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.)..... | 12 |
| | Préparer une performance en demi-fond (en 4 ^{ème})..... | 12 |
| | Les jeux olympiques antiques (en 5 ^{ème}) :..... | 13 |
| V. | L'Association Sportive du collège de Péron (AS-UNSS)..... | 13 |
| V.1. | Nombre de licenciés à l'Association Sportive..... | 13 |
| V.2. | La démocratisation des activités sportives, un prix de licence très faible..... | 14 |
| V.3. | La participation féminine..... | 14 |
| V.4. | La responsabilisation et l'apprentissage de la vie associative..... | 14 |
| V.5. | Une pratique multisport..... | 14 |
| V.6. | L'ouverture du collège sur l'extérieur..... | 14 |
| V.7. | Des résultats..... | 15 |
| V.8. | Un lieu de convivialité..... | 15 |
| | Journée du sport scolaire..... | 15 |
| | Fête de l'AS de fin d'année..... | 15 |

| | |
|---|----|
| Sortie ski..... | 16 |
| V.9. Des acteurs qui ont tous répondu présents..... | 16 |

Le projet EPS synthétise l'organisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) au sein du collège. C'est le fruit d'un travail de l'équipe pédagogique des enseignants d'EPS du collège : il est évolutif, doit s'adapter aux évolutions des contraintes locales (installations et matériel, élèves...) et nationales (programmes) et s'enrichit progressivement des apports pédagogiques mis en commun.

Les éléments clefs d'un projet pédagogique EPS



« L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- **Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps**
- **S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils**
- **Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités**
- **Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière**
- **S'approprier une culture physique sportive et artistique**

Pour développer ces compétences générales, l'EPS propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

1. **Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée**
2. **Adapter ses déplacements à des environnements variés**
3. **S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique**
4. **Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel** »

I. Diagnostic du contexte d'établissement, des besoins des élèves.

1.1. Le collège

Situé à Péron, commune de 1600 habitants à l'entrée du pays de Gex, le collège de Péron a ouvert ses portes à la rentrée 2010. Ce collège peut accueillir jusqu'à 600 élèves, dans des bâtiments construits à l'aide de nombreux matériaux naturels. Actuellement, le collège reçoit chaque jour 606 élèves, venus de 7 communes de petites tailles présentant un habitat principalement pavillonnaire (Thoiry, Péron, Collonges, Farges, Challex, St Jean de Gonville et Pougny).

Le bassin de recrutement du collège compte 7 écoles primaires.

Ces communes, à l'exception de Thoiry, se sont réunies pour créer un syndicat intercommunal à vocation sportive (SIVOS) afin de financer un grand gymnase doté d'un mur d'escalade, ainsi qu'un plateau sportif extérieur.

Il est important de noter que, compte tenu de sa proximité avec la Suisse, la région est en très forte expansion démographique

L'enseignement est assuré par une quarantaine de professeurs, dont **4 d'éducation physique et sportive à temps plein**. La communauté éducative (administration, enseignant, vie scolaire, personnels de service...) compte plus de 50 postes dans son ensemble.

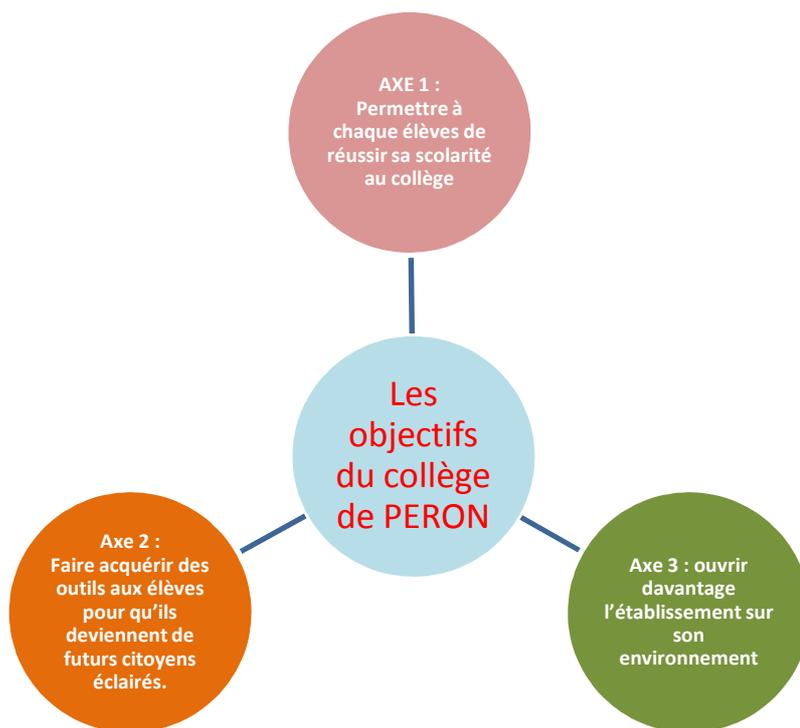
1.2. Les caractéristiques des élèves (Cf. Projet d'établissement)

Dans cette zone frontalière, où une grande partie des ménages intègre au moins une personne travaillant en Suisse, le collège accueille une population majoritairement « favorisée » : en effet, les professions libérales, artisans, commerçants et professions intermédiaires représentent près de 50% des parents, les ouvriers et employés 44%. Les personnes sans emploi représentent seulement 1% de la population.(source 2010)

En 2010, seulement 36 élèves étaient boursiers (soit 6,8% du nombre total d'élèves). En 2016, ce taux est de 4,6 % des effectifs (27,6 % pour l'académie).

Une majorité de parents suit avec attention la scolarité de leurs enfants. Ils sont réunis en une association de parents d'élèves (FCPE) qui participent activement aux différentes instances du collège.

1.3. Contribution de l'EPS aux 3 axes du projet d'établissement



AXE 1 : Permettre à chaque élève de réussir sa scolarité

- Place particulière de l'EPS dans la réussite des élèves parfois en difficulté dans d'autres matières
- Organisation de l'EPS (durée des séances, des cycles, programmation...) permettant de maximiser les temps d'apprentissage
- Cohérence de la programmation qui reprend les activités de primaire et prépare au lycée
- Approfondissement des enseignements via les activités volontaires de l'AS
- Participation active de l'EPS à la liaison Ecole collège (accueil des CM2 et cross du collège qui rassemble tout le cycle 3)
- Stage non nageurs afin de faire acquérir le « savoir-nager » aux élèves en difficultés
- Prise en compte des capacités de chaque élève dans l'élaboration des contenus d'enseignements et des évaluations (demi-fond, lutte...)
- Variété des activités enseignées donnant la possibilité aux élèves, quels que soient leurs morphologies, leurs compétences et leurs sexes de se retrouver en situation de réussite

AXE 2 : Faire acquérir des outils aux élèves pour qu'ils deviennent de futurs citoyens éclairés

- Tenue des rôles sociaux en EPS (arbitre, juge, observateur)
- Implication dans la vie, les activités et les compétitions de l'AS
- EPI Course de durée en 4^{ème}

AXE 3 : Ouvrir davantage l'établissement sur son environnement

- Participation aux compétitions et sorties de l'AS
- Programmation de la course d'orientation autour du collège en 6ème
- Partenariat avec Equit'Annaz (classe à horaires aménagés et initiation 5^{ème})
- Coopération régulière avec les clubs locaux
- Echange avec les collectivités territoriales (SIVOS, CAF...)
- Sortie à Lausanne dans le cadre de l'EPI sur l'Olympisme

II. Organisation de l'EPS

II.1. Les installations

L'équipe EPS dispose d'un équipement sportif (une salle multi-sport et un plateau extérieur) récent jouxtant le collège. Cependant, le nombre d'équipements est trop limité, notamment en période hivernale où des installations couvertes sont impératives, au vu de l'implantation du collège (450 m d'altitude et un risque fort de neige durant l'hiver).

Dans le cadre des cours d'EPS, les élèves ont accès à des espaces intérieurs :

- le gymnase de l'Annaz, de type C, disposant d'un mur d'escalade adapté à la pratique scolaire. L'excellent état de cette installation et sa conception permettraient l'enseignement de la plupart des activités. Le badminton, le volley, le cirque, la gymnastique, la lutte, l'expression corporelle, l'accro-gym, le basket et l'escalade y sont actuellement pratiqués.
- Un dojo municipal dans des créneaux horaires limités. Seuls des cours de lutte peuvent y être dispensés dans des conditions de sécurité et d'apprentissage difficiles (notamment en lutte debout).
- la salle polyvalente du collège (selon disponibilité), qui n'est pas destinée à un usage sportif. Seul le tennis de table y est pratiqué. Cette salle est très souvent indisponible car des réunions, conférences y sont organisées.

Les espaces extérieurs suivants peuvent être utilisés en début et fin d'année scolaire, compte tenu des conditions météorologiques qui permettent difficilement d'envisager une pratique extérieure en plein hiver:

- un plateau extérieur composé d'une piste de course de 3 couloirs de 100m et d'un terrain disposant de 6 paniers de basket en largeur et 2 cages de handball en longueur.
- le stage de Logras, composé de terrains en herbe où il est possible de pratiquer du rugby et du football, ainsi que du lancer. Compte tenu du temps nécessaire pour s'y rendre, la plupart des professeurs ont fait le choix d'utiliser d'autres espaces, en accord avec la Mairie, pour l'enseignement du rugby.
- Un espace cartographié pour la pratique de la course d'orientation. L'Association Sportive du collège et le collège ont en effet financé l'élaboration d'une carte de CO permettant ainsi la pratique de cette activité dans de bonnes conditions autour du collège. Cette activité est enseignée prioritairement en automne, voire en hiver. Elle est à proscrire au printemps car des nombreux champs sont cultivés.

Le collège ne dispose d'aucun accès à une piscine, alors que la natation est une activité disposant d'un caractère obligatoire en 6ème.

Toutefois, les enseignants parviennent à organiser quelques séances à la piscine de Ferney-Voltaire

Ce collège pouvant accueillir 600 élèves dispose donc en hiver d'une seule salle permettant une pratique sportive dans des conditions optimales. Compte tenu des horaires officiels d'EPS, ces équipements sont insuffisants. Ce sujet est régulièrement abordé avec les membres du SIVOS au cours des différentes rencontres qui peuvent avoir lieu. Cette problématique devient plus prégnante du fait que la population du collège risque d'augmenter nettement au cours des prochaines années.

II.2. Le matériel

Après une première année de fonctionnement très difficile, les professeurs d'EPS ont vu leur matériel pédagogique s'étoffer.

La participation du SIVOS dans la prise en charge des frais inhérents à l'escalade est très positive : elle garantit une pratique plus sécurisée où le matériel est renouvelé régulièrement conformément à la réglementation en vigueur.

II.3. Le règlement EPS

Le règlement EPS est commun aux enseignants d'EPS. Il fait partie intégrante du règlement intérieur et figure dans le carnet de correspondance des élèves. Ceux-ci, ainsi que leur(s) responsable(s) doivent le signer (cf règlement intérieur du collège consultable sur l'ENT du collège)

III. Une offre variée d'APSA :

La programmation des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) est une mise en œuvre locale des exigences nationales. Elle doit tenir compte des contraintes de l'établissement (installations, matériel, emploi du temps, objectifs des projets et compétences des enseignants) et des programmes d'EPS.

« Le projet pédagogique doit présenter une programmation exigeante, équilibrée et suffisamment diversifiée pour permettre aux filles comme aux garçons de réussir et d'acquérir une culture commune. Pour construire les compétences propres, méthodologiques et sociales du programme et assurer la diversité de l'offre de formation, huit groupes d'activités doivent être programmés. Le niveau 2 de compétence doit être atteint dans au moins une APSA de chacun des huit groupes d'activités à l'issue du collège. Au cycle d'adaptation, le niveau 1 est privilégié. Au cycle central, les deux niveaux peuvent être visés. Au cycle d'orientation, le niveau 2 est visé dans chaque APSA pratiquée. La durée des cycles d'enseignement ne peut être inférieure à 10 heures de pratique effective. » BO n°6 du 28 août 2008.

III.1. Les horaires EPS

Conformément aux attentes des IA-IPR et afin d'assurer un enseignement de l'EPS pouvant mener à de réels apprentissages, la durée des séances d'EPS au collège de Péron est fixée à 2 heures.

Les classes de 6e doivent effectuer 4 heures d'EPS par semaine. Elles disposent donc de deux séances de 2 heures par semaine. Deux activités différentes sont enseignées sur ces deux créneaux, afin de répondre à un objectif de polyvalence en début de scolarité.

Les classes de 5e, 4e et 3e doivent effectuer 3h d'EPS par semaine. L'organisation retenue est celle d'un fonctionnement par quinzaine : une semaine sur deux, les élèves ont deux séances de deux heures d'EPS, l'autre semaine une seule séance. La même activité est enseignée dans ces différents créneaux horaires, afin de permettre des apprentissages plus approfondis. En effet, l'autre solution consistant à enseigner deux activités différentes sur les deux créneaux conduit à un enseignement sporadique du fait de l'espacement entre les séances de quinzaine.

III.2. Nombre et durée des cycles

Afin d'obtenir un nombre élevé de séances dans la même activité, garant de réels apprentissages, l'année scolaire est découpée en 4 cycles d'environ 8 semaines de cours :

- Les 6e pratiquent donc 8 activités différentes, pendant des cycles d'environ 16h.
- Les 5e, 4e et 3e pratiquent 4 activités, pendant des cycles d'environ 24h.

Les champs d'apprentissage complémentaires pour développer les compétences générales sont les suivants :

1. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
2. Adapter ses déplacements à des environnements variés ;
3. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
4. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Chaque cycle (3 et 4) doit proposer des activités des 4 champs d'apprentissage.

REPARTITION DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE CYCLE 3 :

| | CM1 – CM2 | | | | | | | 6 ^{ème} |
|---------------------------------|---|-----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--|---|
| | Collonges | Challex | Pouigny | Farges | St Jean de Gonville | Thoiry | Péron | Collège de Peron |
| Champs d'apprentissage 1 | Athlétisme Course longue Natation | | | Sprint Course longue | Sprint Course longue | Athlétisme | Jeux de relais Course longue | (Cross) Vitesse+multi-bonds+lancer de balle (natation) |
| Champs d'apprentissage 2 | | | Course d'orientation | Course d'orientation | Ski | Ski de fond vélo | Ski de fond | Course d'orientation Escalade |
| Champs d'apprentissage 3 | Acrosport Gym aux agrès | Expression Corporelle | Gym Expression Corporelle | Gym au sol Expression Corporelle | | Gymnastique Expression Corporelle | Jonglage Gymnastique Expression Corporelle | Gym (agrès) Expression Corporelle |
| Champs d'apprentissage 4 | Lutte /Jeux d'opposition Basket Badminton | Lutte | Lutte Basket Rugby Badminton | Lutte Sport Co | Lutte Basket Rugby Escrime | Basket | Lutte Sport Co. Badminton | Lutte Basket Rugby |

REPARTITION DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE CYCLE 4 :

| | 5ème | 4ème | 3ème |
|--------------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------|
| Champs d'apprentissage 1 | Course de durée | | Course de durée |
| Champs d'apprentissage 2 | Escalade | | Escalade |
| Champs d'apprentissage 3 | Acrosport | | Cirque |
| Champs d'apprentissage 4 | Lutte Badminton Basket | Volley-ball Tennis de table | Badminton |

Programmation des activités au lycée de secteur : Lycée International de Ferney-Voltaire/Saint-Genis-Pouilly

| | | CP1 | CP2 | CP3 | CP4 | CP5 |
|-----------------------------|---------------------------------|---|---|--|---|---|
| | | Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée | Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains | Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique | Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif | Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi |
| Site de Ferney-Voltaire | 2nd 4 APSA imposées | | Escalade | Acrosport | Volley | Course en durée |
| | 1ere choix de menu de 4 APSA | Demi fond 2X1500m à 3 + 500m | Escalade ou Natation sauvetage | | Rugby (obligatoire) et Badminton (option) | Musculation |
| | tal choix de menu de 3 APSA | Demi fond 3X500m | Escalade ou Natation sauvetage | Acrosport | Rugby ou Badminton ou Volley | Musculation ou course en durée |
| Site de Saint Genis Pouilly | 2nd 4 APSA imposées | Relais | | Acrosport | Badminton | Course en durée |
| | 1ere choix de menu de 4 APSA | Demi fond 2X1500m à 3 + 500m | | Acrosport | Rugby et Badminton | |
| | tal choix de menu de 3 APSA | Demi fond 3X500m ou Relais | ? / Escalade ou Natation sauvetage | Acrosport | Rugby ou Badminton | Course en durée |

Conclusion

En plus des contraintes institutionnelles (programmes) et matérielles, les enseignants d'EPS du collège ont inscrit la programmation dans une progression dépassant les 4 années passées au collège par leurs élèves.

Ainsi, après avoir recensé l'ensemble des APSA pratiquées par les écoles primaires du bassin de recrutement et par le lycée de rattachement (site de Ferney-Voltaire et St Genis-Pouilly), les professeurs d'EPS se sont efforcés de proposer une programmation des activités au collège en cohérence et équilibrée sur toutes la scolarité des élèves du bassin.

La programmation en 6^{ème} reprend la plupart des activités pratiquées dans les écoles primaires du bassin en CM1 et CM2. Ainsi lors de leur dernière année de cycle 3, les élèves sont confrontés à beaucoup d'activités dans lesquelles ils ont déjà acquis un certain niveau de compétences.

Enfin, toutes les activités pratiquées au lycée de secteur ont été abordées au cycle 4 au collège de Péron. Ainsi, aucun des élèves n'est « débutant » dans les activités du lycée (à l'exception du rugby qui est toutefois pratiqué en 6^{ème} et de la musculation). La CP5 est déjà abordée au collège de Péron par le biais du demi-fond et d'un EPI en 4^{ème}.

IV. Les projets

IV.1. Valider le 1^{er} degré du savoir nager

« Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième (qui constitueront le cycle de consolidation à compter de la rentrée 2016). Le cas échéant, l'attestation scolaire « savoir-nager » pourra être délivrée ultérieurement.

arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015

« Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité. »

Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015

N'ayant pas accès à une piscine, l'équipe des professeurs d'EPS a décidé d'organiser chaque année, des tests de natation permettant de valider le « savoir-nager » auprès de tous les 6^{ème} du collège.

Les élèves ne validant pas cette compétence se voient offrir quelques séances de « soutien natation » afin de progresser. Même si pour certains(es) ce nombre très réduit d'heures d'apprentissage de la natation est insuffisant pour acquérir la compétence, il a pour mérite de les familiariser avec le milieu aquatique et le cas échéant de pouvoir se maintenir en surface et de nager quelques mètres afin de rejoindre le bord.

Ces tests et ces cours de natation se déroulent à la piscine municipale de Ferney-Voltaire. 2 voir 3 classes accompagnées de 3 professeurs d'EPS se rendent en car à la piscine, ce qui engendre des frais de déplacement que le collège prend en charge.

LE TEST DU SAVOIR NAGER (arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015) :

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Connaissances et attitudes :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;

- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

A la suite de ces tests, chaque enseignant de 6^{ème} renseigne le niveau d'acquisition de la compétence « savoir nager » dans le livret scolaire unique des élèves.

IV.2. Participer à la liaison écoles – collège

Le cross du collège :

Chaque année est organisé un cross-country qui mobilise l'ensemble de la communauté éducative du collège. Réunissant lors de sa première édition en 2013 tous les élèves du collège, il réunit aujourd'hui en plus des collégiens du cycle 4, l'ensemble des élèves du cycle 3 du bassin de recrutement du collège. Une course pour les élèves du cycle 2 de l'école de Peron est même organisée ainsi qu'une course adulte.

Cette manifestation permet de rassembler l'ensemble des élèves autour d'un grand événement. Les collégiens s'y préparent lors de leur cours d'EPS. C'est l'occasion pour bon nombre de professeurs des écoles de programmer au préalable un cycle de course longue.

Enfin, l'arrivée de cette course dans la cour du collège est l'occasion pour les élèves de CM2 de venir pour la première fois au collège.

Journée d'accueil des CM2

L'EPS contribue d'autre part à la liaison du cycle 3, dans le cadre de l'accueil des CM2 au collège en fin d'année. En effet, les élèves de CM2 des écoles primaires du secteur vivent une séance d'EPS en condition réelle, l'après-midi de leur venue au collège. La séance d'une heure leur donne un aperçu de ce que sera l'EPS au collège, ainsi qu'une première sensibilisation aux règles de fonctionnement et de sécurité en EPS, à travers deux activités pratiquées en EPS en 6e (escalade et Basket Ball).

IV.3. La section « équitation »

En partenariat avec le club d'équitation Equit'Annaz situé à Logras (Péron), le collège propose depuis la rentrée 2016, aux élèves de 5^{ème}, d'intégrer un groupe à horaires aménagés pour l'équitation, et ainsi de suivre un enseignement complémentaire de cours d'équitation. Ce groupe, qui n'est pas une section sportive, doit faciliter et accentuer la pratique de cette activité à des élèves passionnés(es).

IV.4. Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.)

Les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ont été mis en place par la réforme des collèges et font partie des enseignements complémentaires d'une durée de 2 ou 3h durant le cycle 4, qui ne s'ajoutent pas aux enseignements communs. Il s'agit pour les professeurs, de traiter une des parties de leur programme différemment, avec pour principe l'interdisciplinarité (chaque EPI mêle plusieurs disciplines), la pédagogie de mise en projet et de travail en groupe.

Les EPI visent l'acquisition de connaissances et compétences du socle commun, et doivent contribuer aussi à la mise en œuvre des 3 parcours éducatifs : le Parcours Citoyen, le Parcours d'Education Artistique et Culturelle et le Parcours Avenir (travail sur l'orientation).

Au collège de Peron, l'EPS prend part, en 2017, à deux EPI :

Préparer une performance en demi-fond (en 4^{ème})

Cet EPI associe l'EPS, les mathématiques, les sciences expérimentales et le pôle médico-social. Il permet au cours des cours sur la course longue de travailler les données physiologiques et d'améliorer les performances en construisant un programme d'entraînement spécifique à chaque élève.

Les jeux olympiques antiques (en 5^{ème}) :

Permettant une présentation du latin, cet EPI a comme thématique en fonction des classes :

- 1) Les origines des jeux olympiques antiques. (pour quelles raisons étaient-ils organisés ? où ? quand ? comment ? site d'Olympie, autres jeux qui existaient...)
- 2) Les épreuves sportives de jeux olympiques antiques. (nom et description des épreuves)
- 3) Les épreuves sportives chez les Romains de l'antiquité. (existait-il de tels épreuves chez les romains ? par quoi étaient-elles remplacées ? d'où vient la différence de conception)
- 4) La renaissance des jeux olympiques à l'ère moderne. (Par qui ? pour quelles raisons ? avec quel projet ?)
- 5) Les valeurs de l'olympisme. (comparaison entre idéal antique et valeurs modernes, quel but recherché ?, dans quel esprit sont-ils organisés ? et est-ce que cela fonctionne ou fonctionnait ? triche antique et moderne...)
- 6) Les épreuves modernes qui viennent de l'antiquité (comparaison, différences de techniques, apparition de nouvelles disciplines)
- 7) Les jeux olympiques d'hiver (leur création, les épreuves...)

V. L'Association Sportive du collège de Péron (AS-UNSS)



L'Association Sportive du Collège de Péron, affiliée à l'UNSS (Union National du Sport Scolaire) poursuit 2 objectifs :

- organiser des rencontres sportives dans les collèges et lycées
- développer la vie associative au sein des établissements ; elle prend en compte les enjeux éducatifs, le respect, l'éthique et les valeurs du sport.

Le sport scolaire est au cœur de la politique éducative. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève. Il

poursuit une double finalité éducative et sociale au travers de la pratique sportive.

V.1. Nombre de licenciés à l'Association Sportive

| | 2010/2011 | 2011/2012 | 2012/2013 | 2013/2014 | 2014 /2015 | 2015/2016 | 2016/2017 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|
| Licenciés | 159 | 240 | 235 | 239 | 241 | 230 | 252 |

L'association sportive créée en 2009 connaît un réel dynamisme au sein de notre établissement scolaire et dans le pays de Gex pour le plus grand plaisir des élèves du collège.

Depuis plusieurs années déjà, le nombre de licenciés dépasse les 200 élèves.

En 2016/2017, notre taux de licenciés à l'Association était de 39,4% des élèves du collège, soit :

- le plus élevé du pays de Gex

- un des plus hauts du département (24,2 % par établissement)
- nettement supérieur au chiffre national (environ 23,5 %)

Depuis la création de l'établissement, une véritable « culture AS » est née grâce au travail des enseignants d'EPS, à l'aide précieuse des enseignants d'autres disciplines et au soutien de la direction du collège.

V.2. La démocratisation des activités sportives, un prix de licence très faible

La cotisation aux associations sportives scolaires particulièrement peu onéreuse a pour objectif de permettre à tous les élèves de pratiquer une activité physique sportive, quels que soient leurs moyens financiers le mercredi après-midi, ainsi que lors des pauses méridiennes.

Les associations sportives scolaires ont pour vocation de rendre accessible les pratiques sportives au plus grand nombre. C'est une volonté nationale affichée depuis longtemps et rappelée dans l'ambitieuse circulaire sur le développement du sport scolaire n° 2010-125 du 18-8-2010 publié au bulletin officiel n°31 du 2 septembre 2010. Pour cela, l'engagement de l'État et du Conseil Départemental est claire, mais le soutien des autres collectivités locales reste indispensable.

V.3. La participation féminine

Forte de ses 40 % de licenciés, l'UNSS est la quatrième fédération féminine de France (fédérations unisport et multisports confondues). La moyenne française de femmes licenciées est d'environ 27% dans les compétitions, toutes activités confondues.

Dans le cadre de l'association sportive du collège de Péron, c'est actuellement plus de **34% des licenciés qui sont des jeunes filles**. Le choix d'activités sportives comme l'escalade, la danse ou le badminton nous permet de maintenir cet objectif de parité. Au-delà du choix de ces activités, une réelle volonté de notre AS est de féminiser toutes les pratiques.



V.4. La responsabilisation et l'apprentissage de la vie associative

L'AS-UNNS permet aux jeunes licenciés de vivre une première expérience de la vie associative non seulement en tant que sportif, mais aussi en tant que membre du comité directeur ou d'officiel lors des compétitions.

Ainsi, des formations leur sont proposées pour devenir de « jeunes officiels » (juges, arbitres...). Ils sont aussi invités à participer activement au fonctionnement de l'association (prise de responsabilités dans le bureau, rédaction d'articles diffusés, participation à l'assemblée générale, etc.).

V.5. Une pratique multisport

Avec une licence unique, les licenciés peuvent pratiquer plusieurs activités différentes, lors d'entraînements sur place, de sorties extérieures et de compétitions.

Ces activités sont pour la plupart le prolongement des cours d'Education physique et sportive dispensés au collège.

V.6. L'ouverture du collège sur l'extérieur

Grâce à des rencontres amicales et des compétitions structurées au niveau du district, départemental, académique, national, les licenciés représentent régulièrement le collège de Péron à l'extérieur de façon positive. Ils sont sans doute la vitrine la plus visible de l'établissement dans les autres collèges. Les

élèves enrichissent leur connaissance du monde extérieur à travers ces rencontres où les valeurs positives du sport sont toujours une priorité.



V.7. Des résultats

Même si la compétition n'est pas l'unique objectif de notre association les résultats sportifs sont au rendez-vous et prouvent l'efficacité du travail : dans de nombreuses compétitions, l'AS de Péron s'illustre par son nombre de participants et ses bons résultats (cross, escalade, sports collectifs, badminton...). Les résultats plus détaillés peuvent être consultés en partie sur le site internet du collège, et en totalité sur le site internet de l'UNSS 01.

V.8. Un lieu de convivialité

L'association sportive propose également aux élèves qui le souhaitent de pratiquer les activités de leurs choix, sous forme de loisir sans compétition.

De nombreux goûters sont proposés aux licenciés à la fin d'un entraînement, avec une attention particulière portée à la réduction des emballages et la qualité des produits proposés.

Enfin, les licenciés de chaque activité se retrouvent lors des grands événements festifs de l'année scolaire, organisés par les professeurs du collège.

Journée du sport scolaire

Dès le mois de septembre est organisée une journée où tous les élèves du collège peuvent tester les activités proposées par l'association sportive. Lors de cette journée, l'aide des enseignants des autres disciplines et le soutien de notre direction est précieuse.

Les parents d'élèves sont également invités à participer avec leur(s) enfant(s).

Fête de l'AS de fin d'année

En fin d'année scolaire est organisée la fête de l'A.S. où tous les élèves de licenciés volontaires participent à des jeux en tous genres.



Une sortie ludique de fin d'année est également proposée aux licenciés. Ainsi, chaque année, une cinquantaine de licenciés a pu découvrir le parcours acrobatique du Fort l'Ecluse, de Seyssel, des Rousses...

Sortie ski

Un mercredi par an, 45 licenciés participent à un mercredi sur les pistes de ski alpin du Grand Bornand.



V.9.Des acteurs qui ont tous répondu présents

Une telle réussite, qui laisse présager un avenir brillant est possible grâce à tous les acteurs qui peuvent contribuer au développement d'une association sportive.

Les élèves et les enseignants qui se sont fortement investis dans la création et le fonctionnement de cette association sont le facteur moteur de cette réussite.

Les municipalités de toutes les communes de recrutement du collège ont soutenu financièrement cette association sportive particulière, à travers le SIVOS ou directement. Ce soutien indispensable a permis des investissements importants qui se sont révélés très utiles et contribue au développement du sport pour tous, quels que soient les moyens financiers des élèves.

Le collège qui a libéré le créneau de 13h à 14h a permis au plus grand nombre d'élèves de pouvoir participer régulièrement aux activités de l'AS. Un système de priorité à la cantine permet aux licenciés de déjeuner avant les entraînements.

Ces aménagements sont indispensables au dynamisme de notre AS, les installations sportives étant peu disponibles en soirée.

De nombreux enseignants du collège des autres disciplines participent activement à des sorties. L'AS peut également compter très souvent sur des parents dynamiques pour accompagner les licenciés.

L'Etat et le Conseil Général, à travers le financement des locations des infrastructures et le paiement des enseignants intervenants prouvent leur engagement et leur volonté de développer un sport démocratisé, accessible à tous. La dotation exceptionnelle du Conseil Général en matériel sportif a aussi contribué de façon significative à l'amélioration des choix d'activités proposées et des conditions de pratique.

Nous tenons aussi à remercier le club de football local, ainsi que les autres collèges du pays de Gex pour leur soutien matériel lors du lancement difficile de l'association lors de l'ouverture du collège.